



Combien d années pour réclamer une somme

Par **anderea**, le **08/07/2015** à **10:46**

bonjour!

il y a 30 ans un huissier a fait saisir la voiture neuve pour une somme due à cofidis d un montant de 900euros ;la voiture qui avait été achetée à crédit a du être remboursée quand même sur 3ans

aujourd'hui un cabinet d huissier autre région

réclame 2000euros pour la même dette

quels sont mes droits ?

tous les papiers ont été jetés lors d'un déménagement

merci de me répondre

cordialement